

Bilan simplifié de la section GRENOBLE CENTRE FINANCIER pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	0	0
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	1234	531
actif financier	0	0	0	0	Résultat	496	703
					Total(1)	1729	1234
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	1729		1729	1234	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	1729	0	1729	1234	total(1+2+3+4+5)	1729	1234

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	1978	1056	Produits d'exploitation(1)	2474	1859
achats	523	445	Cotisations	2474	1330
autres charges externes	0	0	Subventions	0	482
autres services extérieurs	655	498	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	48
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	800	113			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	100	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	1978	1156	total(1+2+3+4)	2474	1859
Solde créditeur:Excedent	496		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de GRENOBLE CENTRE FINANCIER Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1729 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de 496 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
- 1 cadre : trésorière du syndicat
- 1 cadre supérieur : secrétaire du syndicat

Bilan des ressources de la section GRENOBLE CENTRE FINANCIER pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	2 473,88 €
Reversement de cotisations.....	721,30 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	1 752,58 €